

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Roubaix (59100)

Réponses de Guillaume Delbar, au nom de la liste « ROUBAIX AVENIR »

— le 19/02/2020 à 00:55 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Ce plan vélo définira les axes prioritaires à traiter pour faciliter les déplacements des Roubaisiens de l'ensemble des quartiers vers le centre-ville. Pour cela, un apaisement de la circulation automobile sera nécessaire. Ce plan vélo inclura un volet communication.

Ce plan permettra de traiter l'ensemble des points durs identifiés par l'ADAV et les usagers dans le baromètre 2019.

Il fixera des objectifs mesurables en matière d'aménagements, de pollution atmosphérique, de part modale du vélo et de la marche. Enfin, il définira les indicateurs qui seront publiés régulièrement.

Le 28 janvier 2016, nous avons voté en conseil municipal un schéma directeur cyclable pour Roubaix construit en lien avec l'ADAV et avec les usagers. Ce schéma directeur faisait partie d'un plan vélo plus large incluant une dynamique de stationnement, d'animation et de développement de l'offre touristique pour les cyclotouristes.

Depuis 2016, sur la base de ce schéma directeur, nous concentrons les efforts d'investissement de la ville et de la MEL sur 5 continuités cyclables à travers la ville.

- 11km de nouveaux aménagements et de véloroutes ont été créés.

- 2 points durs principaux ont été réaménagés et supprimés (Av d'Alsace/ Bd d'Armentières et rue de la Vigne/ Véloroute)

Plus d'infos: <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/14-creation-d-un-plan-velo-pistes-cyclables>

Les indicateurs sont progressivement publiés grâce au site d'open data de la ville, sur lequel on trouve par exemple les arceaux vélos.

Nous continuerons cette dynamique, en réactualisant et en complétant le plan vélo en 2020 en concertation avec l'Adav et les utilisateurs.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 5 fois par an.

Un groupe travail vélo (GTV) réunira régulièrement les élus de la ville, les techniciens municipaux et métropolitains et l'association Droit au vélo.

Désigner l'élu en charge des mobilités actives et des PMR comme élu communautaire pour permettre la prise en compte du vélo comme solution de déplacement complémentaire aux transports en commun au niveau métropolitain.

Depuis fin 2015, nous avons organisé entre 4 et 5 réunions par an dans le cadre du groupe de travail vélo, auxquelles se sont ajoutées des réunions spécifiques ou des diagnostics terrain sur site (1 fois par an) avec des usagers, l'Adav et les techniciens de la ville et de la MEL.

Nous garderons ce rythme dans le prochain mandat, en ajoutant des réunions de co-construction avec la communauté des cyclistes roubaisiens.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Favorable si nécessaire.

Les techniciens de la ville de Roubaix et de l'unité territoriale ont déjà aujourd'hui une forte sensibilité au sujet du vélo.

Nous pensons qu'il convient de toujours privilégier les échanges sur le terrain à des formations théoriques.

Car c'est sur le terrain que les petits détails qui font la différence sont pris en compte.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer un réseau express vélo métropolitain qui reliera les principales communes de la métropole lilloise. Il devra être connecté au centre-ville de Roubaix.

La création d'un réseau express sur le canal de Roubaix et sur l'avenue des Nations Unies font partie de notre programme municipal.

Depuis 2014, nous avons demandé en lien avec l'ADAV à de très nombreuses reprises à la métropole que les berges du canal de Roubaix soient traités en revêtement dur plutôt qu'en sable de marquise. L'idée commence à faire son chemin, et nous ne transigerons plus sur ce point dans les futurs aménagements, notamment sur le quai du Sartel.

Action n°5 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : rue pierre de roubaix, Avenue Motte, avenue des nations unies, boulevard gambetta.

Depuis 6 ans, nous travaillons à créer ces continuités cyclables, en privilégiant les pistes aux bandes cyclables.

Par pragmatisme néanmoins, lorsque l'on ne peut pas immédiatement créer une piste cyclable, on crée au moins une bande cyclable.

Le bilan se monte à 4,7km de pistes sécurisées créées ou réaménagées (2,8 de pistes cyclables et 1,9 km de véloroute), 3,9 km de double sens cyclable et 2,6km de bandes cyclables suggérées

Nous défendrons à la métropole européenne de Lille un budget vélo 3 à 4 fois supérieur à celui qui a été mis en œuvre sur le mandat actuel, afin de réaliser des aménagements majeurs privilégiant les pistes cyclables aux bandes cyclables. Nous nous en gageons sur l'aménagement de pistes cyclables :

- Dans le secteur Nord sur l'avenue des Nations Unies et la rue de la Fosse aux chênes,
- Dans le secteur Centre, sur l'avenue Jean Lebas, le Bd de Belfort et le Bd Gambetta
- Dans le secteur Est : le quai du Sartel et la fin de la véloroute du Paris Roubaix
- Dans le secteur Sud : l'avenue Delory et Avenue Charles Fourier
- Dans le secteur Ouest sur un axe du Bd de la Limite à l'avenue des Nations Unies

Action n°6 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : La gare de Roubaix, le musée de la piscine, la villa Cavrois, l'hôtel de ville, la condition publique, le musée de la manufacture, le parc barbieux, le vélodrome, l'usine...

En 2015, un jalonnement a été créé sur le canal de Roubaix (Véloroute Voie Verte)

Des itinéraires cyclables jalonnés ont également été mis en place depuis 2019 en accompagnement de la finalisation des itinéraires cyclables en prolongement du Grand Boulevard sur l'avenue Jean Jaurès et Charles de Gaulles avec des bifurcations vers le canal au niveau du Bd de Cambrai, au niveau de la rue Foch vers le centre-ville, le musée de la Piscine et la gare de Roubaix ainsi que vers le Bd de Belfort et la Condition Publique jusqu'au Canal de Roubaix. A chaque fois que des continuités cyclables seront créées, nous les valoriserons par une signalétique et un jalonnement.

Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Tourcoing, Wattrelos....

Un réseau cyclable n'a du sens que s'il est pensé globalement.

- Le dernier tronçon de la véloroute du Paris Roubaix qui relie Roubaix vers Lys-lez-Lanoy et Hem est en cours de travaux
- Nous avons prévu de connecter le réseau de Roubaix vers Tourcoing et Roncq par l'ancienne voie ferrée au niveau de la station de métro Mercure.

Pour faciliter la mise en œuvre d'une vision intercommunale partagée, nous prendrons l'initiative de proposer la création d'un schéma directeur du versant Nord Est, voté par l'ensemble des communes qui le souhaitent. Ainsi, nous pensons favoriser une meilleure interconnexion avec les communes voisines dans les futurs aménagements.

Action n°8 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

L'entretien du réseau a progressé grâce à plusieurs actions :

- 20 rues ou tronçons, soit 45km de voiries, ont été refaits dans le mandat. Sur certains axes, comme l'avenue Jean Lebas, la bande cyclable seule a été refaite dans ses parties les plus abîmées. (<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/224-120-rues-troncons-renoves-a-roubaix>)

- La propreté des bandes cyclables a également été améliorée dans le cadre d'un plan de propreté :

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/217-proprete-de-la-ville-des-investissements-qui-payent>

- La mise en place de l'application Vivacités (<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/36->

application-smartphone-vivacite-rbx) permet également aux usagers de signaler tous les problèmes de voirie (nettoyage, panneaux, problèmes de marquage). Un outil efficace pour les cyclistes qui permet un suivi et une prise en compte des problèmes.

Nous améliorerons le plan d'action sur le réseau cyclable en cas d'enneigement ainsi qu'à l'automne, les cyclistes étant souvent plus touchés que les voitures par les feuilles mortes qui se reportent sur les cotés. Le développement des pistes cyclables nécessite également l'acquisition de machines adaptées pouvant déneiger les pistes cyclables.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°9 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous proposons de travailler à l'évolution des modes de circulation dans la ville en développant des fermetures temporaires aux voitures :

- Nous piétonnerons le secteur allant de la Place de la Liberté à la Grand Place, en commençant par le week-end et les jours de fête

- Nous mettrons en place le dispositif de la rue aux enfants permettant dans un premier temps de fermer les rues un dimanche par mois : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nouvellespropositions/235-la-rue-en-fete-une-fois-par-mois>

Par cette évolution des usages, nous permettrons une réflexion sur la circulation en ville permettant d'envisager un autre plan de circulation.

Action n°10 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. exemple : L'avenue motte, l'avenue des nations unies, le boulevard gambetta...

Nous avons prévu dans notre projet la réduction de la circulation sur 5 boulevards et avenues de Roubaix (de 2x2 voies à 2x1 voies) :

- L'avenue des Nations Unis

- Le Boulevard de Belfort

- L'avenue Jean Lebas

- L'avenue Brame

- L'avenue Delory

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nouvellespropositions/164-verdissement-et-securisation-des-grands-axes>

Le quai du Sartel sera également transformé en promenade le long du canal.

Sur l'avenue Motte, une bande cyclable sera créée en supprimant une voie de circulation.

Action n°11 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous avons déjà largement étendu le nombre de rues à 30km/h depuis 2014, et ce notamment à proximité des écoles.

(<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/38-l-amenagement-de-zones-30km-h-devant-les-ecoles>)

Nous étendrons les zones 30km/h dans les rues de desserte en créant des aménagements adaptés

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Cette pratique est déjà en œuvre sur l'école Henri Carette à Roubaix.

Nous sommes favorables à faire d'autres expérimentation au cas par cas dans d'autres écoles, avec l'accord préalable des conseils d'écoles et des habitants des rues concernées.

Action n°13 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Depuis 2014, nous avons étendu la zone de stationnement payant dans le cadre de la réforme du stationnement : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/188-changer-le-stationnement>

En renforçant les contrôles, nous avons augmenté la rotation des véhicules et contraint le stationnement afin que les véhicules se gare de façon privilégiée dans les parkings en ouvrage.

Nous maintiendrons cette disposition.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°14 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé en gare de Roubaix, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

La gare de Roubaix dispose déjà d'un stationnement sécurisé pour les vélos. Nous veillerons à ce qu'il soit accessible avec la carte Pass Pass.

Nous continuerons parallèlement à faire appel au programme Alvéole de la FUB, comme nous l'avons fait pour la création d'un parking vélo dans la cour de l'hôtel de ville.

Action n°15 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Un plan d'installation d'arceaux basé sur les demandes des utilisateurs a permis d'augmenter de plus de 60% le nombre d'emplacements depuis 2014. Toutes les écoles et tous les commerces qui en font la demande peuvent aujourd'hui disposer de l'installation d'arceaux.

Nous doublerons le nombre d'arceaux dans le prochain mandat pour continuer d'accompagner l'augmentation de l'usage de la bicyclette.

Action n°16 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Deux abris vélo ont été créés à notre demande par la métropole au niveau des stations de métro Eurotéléport et de Epeule Montesquieu

Nous testerons des dispositifs type vélobox, notamment pour offrir aux habitants de petites maisons du stationnement vélo sécurisé.

Action n°17 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

L'interdiction de stationner à moins de 5m d'un passage piéton est déjà mise en oeuvre à Roubaix dans le cadre des nouveaux aménagements.

Nous souhaitons mieux utiliser l'espace libéré soit par la végétalisation, soit par l'installation de stationnement vélo.

Action n°18 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Une aide à l'achat de vélo a été mise en place pour les particuliers en 2017 par la métropole.

Dans le cadre des projets liés au développement d'une économie circulaire de territoire, le sujet de la logistique est un point clé.

Nous serions favorable à un dispositif d'aide aux entrepreneurs, notamment pour encourager le développement de solutions vélos autour de la logistique urbaine.

Action n°19 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Le Vville offre déjà un service de location courte durée.

Nous proposerons le prêt de vélo pour permettre aux jeunes d'accéder à des stages ou aux chômeurs d'accéder à des emplois difficilement accessibles en transport en commun

Action n°20 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Nous avons déjà accompagné plusieurs projets associatifs sur la réparation de vélos depuis 2014, et notamment le projet du Busabiclou.

A ce jour, 3 structures associatives proposent de la réparation de vélos sur Roubaix.

Nous continuerons de soutenir ces projets en leur proposant notamment de monter en compétence et d'offrir un service plus complet comme par exemple un service de gravure pour lutter contre le recel de vélos volés.

Promouvoir une culture vélo

Action n°21 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Des zones de stationnement ont déjà été mises en œuvres dans toutes les écoles publiques qui ont répondu favorablement à notre appel à candidature.

Nous continuerons à améliorer les infrastructures cyclables en généralisant la mise en oeuvre de stationnements vélos dans les écoles et en améliorant les infrastructures devant les écoles.

Action n°22 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

La ville dispose déjà d'un parc de vélos mis à disposition des écoles pour l'apprentissage du vélo.

Il sera maintenu et modernisé.

Action n°23 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Des zones d'apprentissage du vélo ont été créées sur la ville depuis 2014 :

- La Plaine Images

- La place de la Fraternité, qui dispose d'un circuit

- Le Parc des Sports.

Elles seront renforcées afin de disposer d'au moins une zone d'apprentissage par quartier en 2026.

Action n°24 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Le Maire comme beaucoup de ses adjoints ou de ses conseillers délégués se déplacement déjà souvent à vélo. (1/5e de l'équipe utilise régulièrement son vélo dans Roubaix)

Nous continuerons à nous déplacer à vélo, nous permettant également de tester les équipements de la ville.

Action n°25 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

La police municipale dispose d'une équipe à vélo.

La ville de Roubaix a également été la première ville des Hauts de France à mettre en place l'Indemnité Kilométrique Vélo pour ses agents.

Dans la même dynamique, nous testerons l'utilisation de vélos cargos sur certains services de la ville comme la propreté.

Action n°26 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture". dans le centre ville en faisant coïncider celle-ci avec une fête du vélo

Nous piétonnerons le secteur allant de la Place de la Liberté à la Grand Place, en commençant par le week-end et les jours de fête

Action n°27 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". tous les ans au début du printemps.

Nous avons l'ambition de faire de Roubaix une ville dans laquelle le vélo a pleinement sa place. Nous avons accueilli le Tour de France en 2018.

Nous continuons d'accueillir de nombreux événements tournés autour du cyclisme.

Nous profiterons donc du Paris Roubaix pour que en faire une "fête du vélo" pour tous les roubaisiens.

Action n°28 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable et en renforçant les contrôles devant les écoles aux horaires d'affluence.

Beaucoup a été fait depuis 2014 pour renforcer les moyens des polices municipales et nationales dans l'exercice de leurs missions :

-Renforcement des effectifs de police : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/195-plus-de-policiers-pour-plus-de-securite>

-Renforcement des missions d'ilotage : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/198-police-de-proximite-brigades-specialisees>

-Déploiement de nouvelles caméras : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/202-plan-camera-et-videoverbalisation>

-Création d'un centre de supervision urbaine dernière génération :

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/204-centre-de-supervision-urbaine-la-surveillance-active>

-Des contrôles routiers tous les jours : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/119-les-controles-routiers-c-est-tous-les-jours>

Dans le cadre de notre programme municipal, nous avons prévu d'augmenter les moyens pour réprimer le stationnement gênant et dangereux, et ce notamment pour les cyclistes :

-Le triplement du nombre de caméras permettra de renforcer la vidéoverbalisation des voitures stationnées sur les pistes et bandes cyclables : <http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nouvellespropositions/66-csu-et-cameras-le-duo-gagnant>

-Le renforcement du service de fourrière permettant d'enlever plus systématiquement les véhicules (mais déjà 1970 véhicules enlevés par la fourrière en 2019)

-L'augmentation des moyens alloués à la police municipale avec l'embauche de 15 agents supplémentaires pour travailler plus en proximité.

Action n°29 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Nous avons fait de la prévention sur la sécurité routière un axe fort de communication ;

<http://guillaumedelbar2020.fr/index.php/programme/nos-realizations/214-la-securite-routiere-par-l-action>

Nous prévoyons d'élargir cette dynamique par un grand plan de communication pour sensibiliser aux enjeux de sécurité entre voitures et cyclistes.

Commentaires généraux

La ville de Roubaix partait de loin sur le vélo en 2014.

Avec une forte volonté politique et avec méthode, nous avons développé une stratégie, nous l'avons partagé avec l'ADAV et avec les usagers lors d'ateliers de diagnostics et de co-construction.

Sur la base d'un schéma directeur voté début 2016, nous avons lancé des études pour faire émerger de nouveaux projets.

En 6 ans, nous avons créé 11km de nouvelles infrastructures cyclables dont la presque la moitié en site sécurisé.

De nouvelles continuités cyclables rendent le réseau plus lisible.

Parallèlement, nous avons créé des animations, créé de nouvelles zones de stationnement vélo.

Déjà le nombre de cyclistes augmente de façon très visible sur la ville.

Nous continuerons avec la même méthode et la même volonté, et toujours en lien avec les usagers, pour vraiment faire de Roubaix un ville favorable à toutes les pratiques du vélo.